

La structuration tonale des rythmes - 1956

mardi 4 décembre 2012



Cet article a paru pour la première fois dans L'Année psychologique, vol. 56, N° 1, 1956, p. 27-45.

Au point de vue psychologique, il y a rythme quand une organisation périodique apparaît dans une série de stimuli.

Les anciens travaux sur la rythmisation *subjective* avaient fait apparaître que cette organisation pouvait se manifester même quand une suite de stimuli identiques se suivent à intervalles temporels égaux ; cependant, toute différenciation périodique d'un stimulus sur deux, trois, ou quatre... détermine la perception de groupes définis de deux, trois ou quatre éléments. Cette différence entre les stimuli peut être temporelle, intensive, tonale, etc. (Bolton, McDougall).

Mais ces résultats généraux ne suffisaient pas car il restait à interpréter le fait sous deux aspects :

1) Ces différenciations ont-elles un rôle identique dans la structuration de la séquence ? Le son différencié, par exemple, commence-t-il ou termine-t-il le groupement spontané ? Cette place varie-t-elle avec la nature de la différence entre les éléments ?

2) Ces différenciations ont-elles toutes un effet direct ou certaines d'entre elles ne jouent-elles pas un rôle par association avec un autre type de différenciation. Ainsi de nombreux auteurs ont-ils pensé par exemple que l'accentuation d'un son jouait un rôle sur la structure en entraînant une différenciation temporelle, allongement de l'intervalle qui le précède (Woodrow, 1909). Sur ce point, nous avons montré (Frasse et Oléron) que cette conception méconnaissait le véritable rôle de l'accentuation. L'allongement relatif de l'intervalle qui termine un groupe rythmique n'est pas dû à la présence de l'accent au début du groupe suivant, mais à des lois de structures plus générales. L'accent a pour effet d'allonger l'intervalle temporel qui le suit, mais ce n'est pas cet effet qui détermine sa place dans le groupement, puisque l'accent est plus souvent placé au début qu'à la fin du groupement. Il y a un effet propre de l'intensité.

Pour les différenciations tonales, le problème d'une influence directe ou indirecte se pose aussi, mais en d'autres termes. En poésie, par exemple, on constate une liaison fréquente entre l'intensité et la hauteur des sons ; le son le plus accentué est en général plus haut que les sons non accentués. Meumann et Squire pensaient qu'une différence de hauteur tonale entre les sons détermine un groupement rythmique par l'intermédiaire d'une accentuation : « Elle peut être considérée comme

un substitut de l'intensité, soit à cause des sensations de tension communes à la hauteur et à l'intensité, soit à cause d'associations qui, réduites à leurs fondements, sont de caractère intensif » (Squire, p. 558). Woodrow (1911) a pensé réfuter cette thèse en montrant qu'une différence de hauteur entre les sons n'entraînait pas de structuration rythmique. Ses expériences prouvent seulement que, dans une suite de deux sons de hauteurs différentes par exemple, on passe aisément de la perception du groupement grave-aigu au groupement aigu-grave en modifiant très légèrement les différences temporelles entre les intervalles. Parce que le son aigu ne semble pas commencer ou finir systématiquement le groupement des sons, il est exagéré de conclure comme Woodrow (p. 76) que les différences de hauteur ne déterminent pas le rythme. En réalité, ses sujets percevaient toujours un groupement puisqu'ils étaient capables à chaque instant de dire quel était le son qui commençait ou qui terminait le groupe.

Si l'expérience de Woodrow montre que l'effet structurant des différences de hauteur est modifié facilement par des variations temporelles des intervalles entre les sons, elle laisse entière la question de savoir s'il y a liaison entre la hauteur des sons et leur intensité apparente.

En réalité, les études d'autrefois sur le rythme laissaient échapper de nombreuses caractéristiques du rythme en faisant appel essentiellement à l'introspection.